



RACINE

Groupe
PERRET

DÉCLIC #04

Bulletin de liaison Racine

JUILLET 2020

MISE EN RÉSERVE

Pour assurer la récolte de l'année prochaine la mise en réserve est importante.

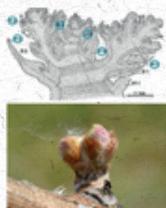
LE RENDEMENT DE LA VIGNE

Le rendement de la vigne se compose ainsi:

$$\text{Poids de grappes/ cep} = \text{Nbre de grappes/cep} \times \text{Nbre de baies/grappe} \times \text{Poids moyen/baie}$$



Rendement
(Année N)



Primordia inflorescentiels
(N-1) et Débourrement (N)



Floraison et
nouaison (N)

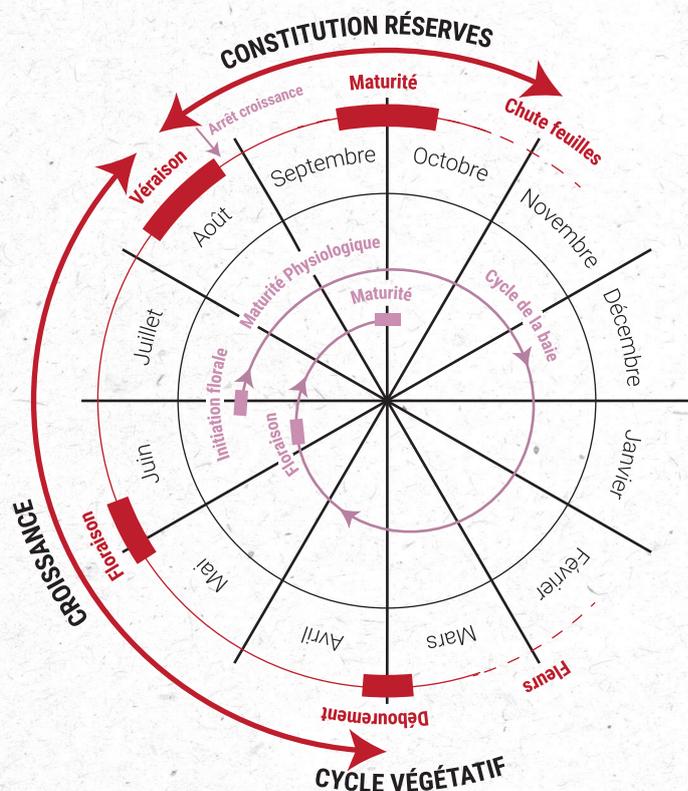


Croissance et
maturation (N)

En climat méditerranéen, 60% de la fluctuation saisonnière du rendement est expliquée par la formation des primordia dans les bourgeons, 30 % par la formation des baies et 10% par le poids des baies

Rappel sur la physiologie de la vigne

Le cycle de reproduction de la vigne se déroule sur 18 mois. En même temps que la grappe se ferme les amorces des grappes de l'année suivante (primordia) se forment.



Blouin et Guimberteau, Maturité et Maturation du raisin, Eds Feret, 2000

Cette phase détermine 60% du rendement de la prochaine récolte, elle est proportionnelle à la durée du rayonnement solaire capté.

Pendant la phase de maturation de la récolte en cours se constituent également des réserves en amidon qui fourniront en énergie la vigne pendant le repos hivernal et la croissance du débourrement jusqu'à la floraison.

LE SOUTIEN FOLIAIRE

Compte tenu de ce cycle, garder le feuillage de la vigne fonctionnel le plus longtemps possible, du grossissement du grain jusqu' au-delà de la récolte garantit près de 80% du rendement de la prochaine campagne. Il est donc primordial de s'en assurer.

Les évènements perturbateurs les plus courants à cette phase du développement de la vigne sont la sécheresse, parfois la grêle et le mildiou... Evènements que nous avons rencontrés successivement cette année 2020.

Pour pallier à cela et maintenir une forte activité photosynthétique en période estivale, bien sûr il y a l'**irrigation** pour ceux qui sont équipés, mais il est également possible soit de **stimuler les échanges entre les racines et les microorganismes environnant** (rhizosphère), soit de **stimuler les mécanismes naturels de la plante** pour résister à la sécheresse.



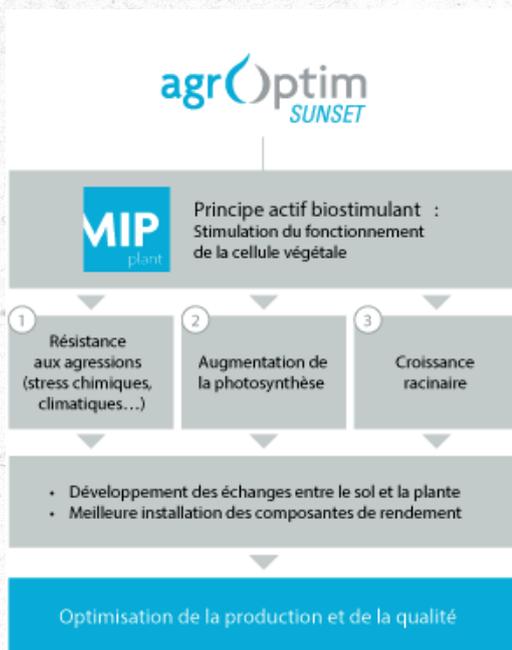
MAINTENIR L'ACTIVITÉ PHOTOSYNTHÉTIQUE

▶ STIMULER LES ÉCHANGES ENTRE LES RACINES ET LES MICROORGANISMES ENVIRONNANT

On appliquera **Agroptim Sunset** de 2 à 4l/ha entre fermeture de la grappe et post récolte.



AGROPTIM SUNSET, BIOSTIMULANT FOLIAIRE



AGROPTIM SUNSET agit sur les vignes par l'intermédiaire des parties aériennes.

L'apport des minéraux spécifiques d'AGROPTIM SUNSET favorise l'augmentation de la **résistance de la vigne aux agressions et aux stress** abiotiques, l'amélioration des échanges entre la plante et son milieu (photosynthèse) et la croissance racinaire.

Composition :

MIP plant et matières fertilisantes (soufre, potassium, sodium, magnésium, bore, cuivre)- NFU 44-204

AMM : n° 1150009

Dose d'emploi:

Pour la mise en réserve 2 applications à 2l à véraison ou 1 application à 3-4l post vendange.

Conforme au règlement CE 834/2007, utilisable en agriculture biologique

▶ STIMULER LES MÉCANISMES NATURELS DE LA PLANTE

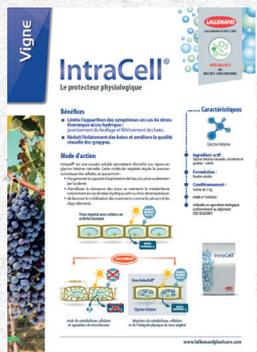
On appliquera de la glycine bêtaïne présente dans **l'Intracell**, extraite notamment de cactées grandes spécialistes de l'adaptation à la sécheresse. Intracell contient 96% de glycine bêtaïne, appliqué à 2kg à fermeture et à véraison permettra aussi de prévenir l'apparition de micro fissures sur l'épiderme des baies, porte d'entrée du botrytis. Post vendange, on pourra utiliser **OBKIM** dans lequel on retrouve de l'intracell associé à du cuivre et des oligo éléments.

INTRACELL, OSMORÉGULATEUR



INTRACELL permet à la plante de maintenir son métabolisme cellulaire et de préserver l'intégrité du tissu végétal, notamment l'épiderme, ce qui évite la formation de micro-fissures, portes d'entrée de parasites secondaires comme le botrytis ou les drosophiles.





Composition :

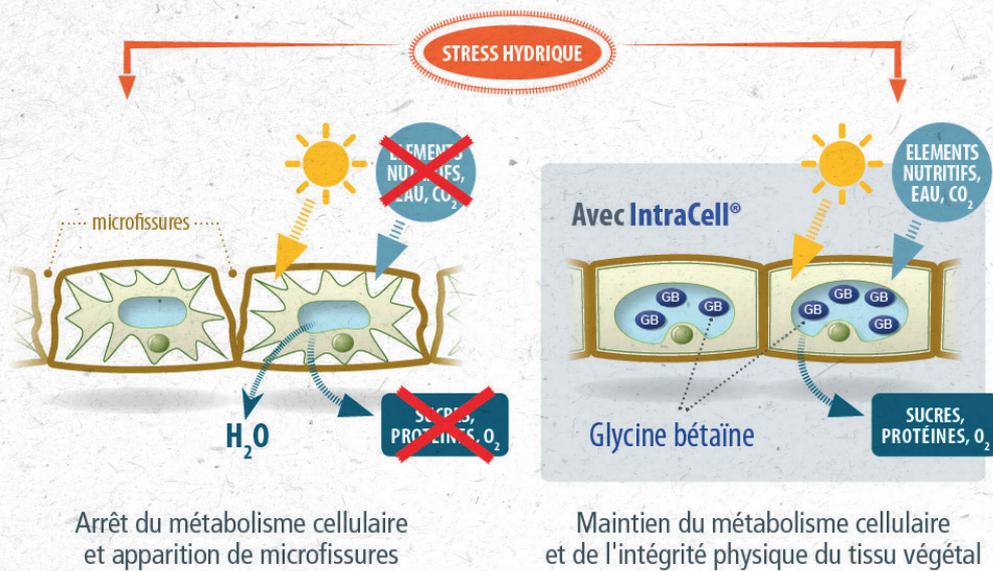
composé à plus de 96% de glycine bêtaïne pure cristallisée d'origine végétale

AMM : n° 1000042

Dose d'emploi :

Appliqué 2 fois à 2kg de stade petit pois à stade fin véraison.

Conforme au règlement CE 834/2007, utilisable en agriculture biologique



OBAKIM, ENGRAIS FOLIAIRE



OBAKIM, engrais foliaire CE avec stimulateur de croissance et/ ou développement des plantes. Composé de 20% de glycine bêtaïne mais aussi d'oligoéléments (cuivre, bore et manganèse) permet de prolonger la photosynthèse et d'enrichir la mise en réserve.

Composition:

Bore 7g/l, Cuivre (sulfate) 110g/l, Manganèse 20g/l, Intracell 200g/l stimulateur de croissance et de développement des plantes.

AMM : n° 1000042

Dose d'emploi: On appliquera 1.5l /ha de véraison à post vendange.

Conforme au règlement CE 834/2007, utilisable en agriculture biologique



AMÉLIORER LE STOCKAGE DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS

Certaines carences en éléments nutritifs qui apparaissent très tôt au printemps sont dues à des défauts de mise en réserve.

C'est le cas notamment de l'azote, la magnésie, le bore et le fer.

Le cuivre est également important en fin de saison, outre son effet fongicide il participe à la synthèse protéique. Il est possible d'améliorer le stockage de ces éléments par la vigne avec des pulvérisations foliaires post vendange lorsque le feuillage est encore actif: **Intratech Fe-Mn** contient fer et manganèse, **Intratech B Mg** bore et magnésie ; **Fertileader Vertis** engrais ternaire à base de Seactiv, **Fertileader Silver** contient du Seactiv et bore.



INTRATECH® B MG, ENGRAIS LIQUIDE POUR PULVÉRISATION FOLIAIRE



Composition :

Engrais liquide pour pulvérisation foliaire à base de Bore, de Magnésie et de Glycine-bétaine concentrée.

Bore B (P/P) 2.05% - Magnésie MgO (P/P) 2% - SO3 (P/P) 4%, Glycine bétaine naturelle, cristallisée et purifiée (>96%) - 100g/l.

Dose d'emploi :

Liquide à diluer qui s'applique par pulvérisation foliaire 2L/ha

Conforme au règlement CE 834/2007, utilisable en agriculture biologique

INTRATECH FE-MN BIOSTIMULANT FOLIAIRE



Glycine-bétaine concentrée à base d'extrait d'algues, stimule l'activité photosynthétique en plus des éléments nutritifs qu'il contient.

Composition : Fer : 5 % (EDTA) ; Manganèse : 1,5% (EDTA) Glycine bétaine 100g/L
AMM : 1000042

Dose d'emploi : 2L/ha

Conforme au règlement CE 834/2007, utilisable en agriculture biologique





FERTILEADER VERTIS ENGRAIS FOLIAIRE



Seactiv®

Le complexe SEACTIV® Homologué en tant qu'agent nutritionnel à base d'algues (AMM n°1060004 - matière fertilisante) constitue le principe actif présent dans toute la gamme foliaire FERTILEADER® : la garantie de toujours plus de sécurité et d'efficacité.

→ Les facteurs clés de réussite

- L'ABSORPTION DES NUTRIMENTS**
Un effet pompe pour une meilleure assimilation des unités fertilisantes (azote) et de l'eau.
- LE TRANSPORT DES NUTRIMENTS**
Une système active pour mieux nourrir les fruits.
- LA PHOTOSYTHÈSE**
Production d'énergie pour la croissance, effet «stay green».
- LA TOLÉRANCE AUX STRESS CLIMATIQUES**
Une croissance régulière dès l'implantation.

Cultures	Stades d'application	Dose par application (l/ha)
Cultures maraichères	Développement des feuilles	5
	tous les 15 jours	5
Vigne	Développement des feuilles	5
	tous les 15 jours	5
Arbres fruitiers	Chute des pétales	5
	tous les 15 jours	5

Les doses indiquées ne sont qu'indicatives. Elles devront être adaptées en fonction de l'état de la culture, du type de sol et des conditions climatiques.

ENGRAIS CE Mélange fluide d'oligoéléments (Fer (Fe), Manganèse (Mn))

3,2 % fer (Fe) soluble dans l'eau
2,4 % manganèse (Mn) soluble dans l'eau
À n'utiliser qu'en cas de besoin reconnu.
Ne pas dépasser les doses adéquates.
Densité : 1,26

Seactiv (concentré d'algues) homologué

Composition : Acide citrique H2O, Chlorure de fer (III), Nitrate de manganèse, Ammoniaque. 3,2 % fer (Fe) soluble dans l'eau 2,4 % manganèse (Mn) soluble dans l'eau.

AMM : 1060004

Dose d'emploi : 5L/ha.

RACINE
Groupe
PERRET

NOUVEAU SITE WEB
Pour mieux vous accompagner



- ESPACE CLIENT
- EXPERTISES - SERVICES - FORMATIONS
- ACTUALITÉS TECHNIQUES



Connectez-vous pour créer votre compte sur

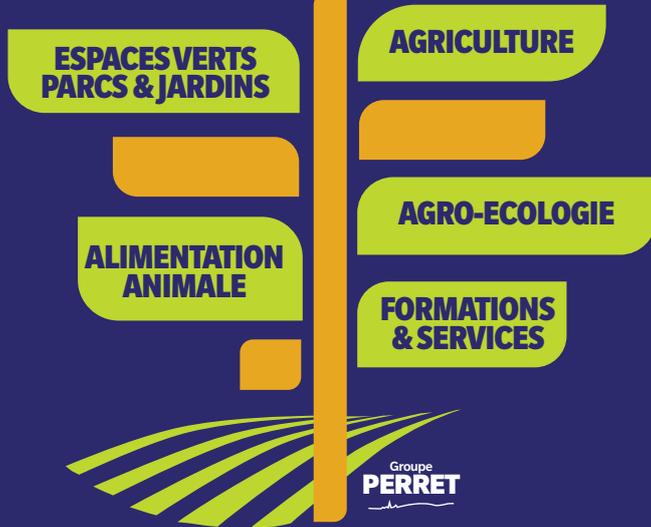
www.racine.groupeperret.fr

racine.groupeperret.fr

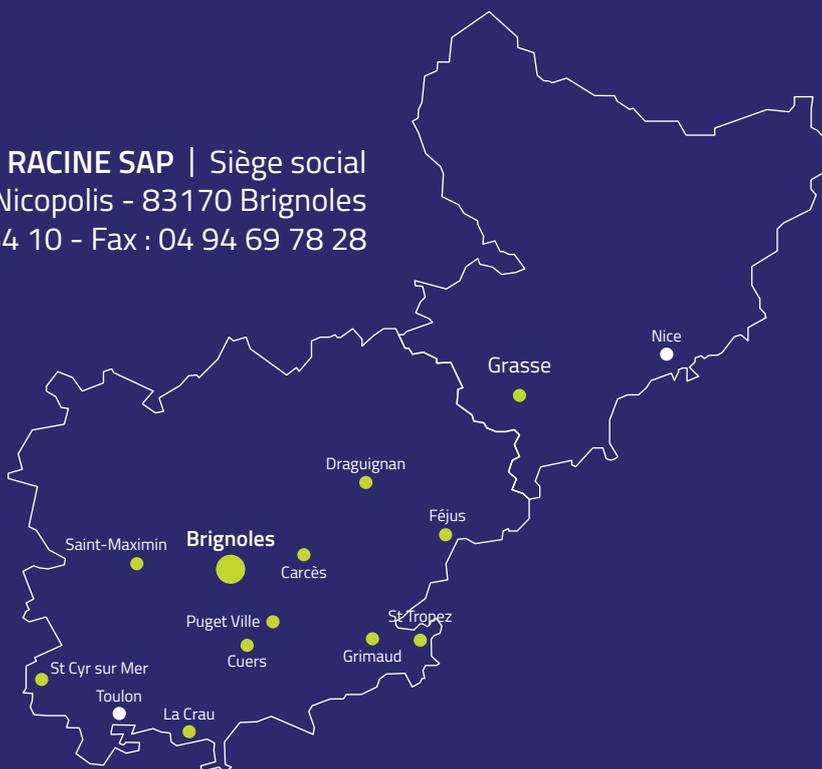
Certifié pour la distribution de produits phytopharmaceutiques

DÉCLIC #4 - JUILLET 2020 - 7/8





RACINE SAP | Siège social
Zac Nicopolis - 83170 Brignoles
Tél. : 04 94 72 64 10 - Fax : 04 94 69 78 28



racine.groupeperret.fr

Racine Sud Agro Perret au capital de 4 480 476,52 E - Siren 552 621 096 - Code APE 4675 Z
Agrément Distributeur PA00851- Certifié pour la distribution de produits phytopharmaceutiques
Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et non professionnels